



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 08 novembre 2023 à 18.30 heures

Le huit novembre deux mille vingt-trois à 18.30 heures, le Conseil municipal de la Commune de Le Grau-du-Roi est assemblé en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 02 novembre 2023, sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

Présents : MM. Robert CRAUSTE, Claude BERNARD, Françoise LAUTREC, Lucien VIGOUROUX, Françoise DUGARET, Lucien TOPIE, Chantal VILLANUEVA, Michel DE NAYS CANDAU, Pascale BOUILLEVAUX-BRÉARD, Pierre DEUSA, Robert GOURDEL, Maryse DEVEZE, Arnel JOUANNET, Marie-Christine ROUVIERE, Philippe BLATIERE, Chantal BERTRAND, Roseline BRUNETTI, Gilles LOUSSERT, Christine LACROIX, Carole LOUCHE, Nathalie GROS-CHAREYRE, Olivier PENIN, Alain GUY, Didier GRANON, Corinne PIMIENTO, Martine SCOLLO-OGIER, Charly CRESPE, Jean-Pierre FILHOL.

Absent excusé : Alain MARTI

Suite à la Commission « Développement économique et touristique" qui s'est tenue le 31 octobre dernier, il est proposé les tarifs suivants, comme ci-après au verso :

.../...

Département du GARD
Ville de Le Grau-du-Roi
☎ 04-66-73-45-45

Nombre de conseillers

En exercice	Présents	Votants
29	28	28

DELIBÉRATION N°

2023-11-07

Secrétaire :

Françoise DUGARET

ONT VOTÉ

POUR	CONTRE	ABST.
28	0	0

Objet :

**OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC -
BUDGET
COMMUNE /
MANÈGES, JEUX
D'ENFANTS ET
AUTRES
STRUCTURES :
TARIFS 2024**

La présente décision sera publiée ou consultable en Mairie et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de [publicité et/ou notification](#).

Accusé de réception en préfecture
030-213001332-20231108-DELIB2023-11-07-DE
Date de télétransmission : 10/11/2023
Date de réception préfecture : 10/11/2023

MANEGES, JEUX D'ENFANTS ET AUTRES STRUCTURES			Tarifs TTC 2024
<i>Le Boucanet</i>	1/04 au 30/09 (soit 6 mois)	Installation structure aquatique et restauration rapide (Toboggan et snack) - Rive Droite (Aquarama).	15 000,00 €
<i>Centre-ville</i>	Annuel	Manège enfantin (Carroussel) (40 m ²) - Promenade du boulevard Maréchal Juin et Parvis de la Mairie	6 000,00 €
<i>Port Camargue (Le Forum)</i>	1/4 au 30/9 (soit 6 mois)	Manège enfantin - Place de l'Amarette	3 500,00 €
		Karting et vélos à pédales - Place de l'Amarette	3 500,00 €
		Attractions pour enfants - Le Forum	3 500,00 €
		Structures gonflables - Le Forum	3 500,00 €
	Annuel	Manège enfantin + activités annexes (vente d'alimentaire) (Place de l'Amarette)	6 000,00 €
<i>Port Camargue (Plage Sud)</i>	1/04 au 30/09 (soit 6 mois)	Trampoline élastique	2 000,00 €
		Manège enfantin	3 500,00 €
FORAINS	Manifestations municipales du type : Fête de la St Pierre, Fête locale..... (n'incluant pas le coût des fluides)	Forfait manège enfantin de 0 à 50 m ²	60,00 €
		Forfait manège enfantin de + 50 m ²	3 €/m ²
		Forfait manège adulte	120,00 €
		Forfait baraque foraine (loterie, tir, cascade)	150,00 €
		Forfait baraque foraine alimentaire	180,00 €
		Forfait pince distributeur	110,00 €
		Forfait Autres	70,00 €
	Manifestations municipales du type : Abrivado des plages... (1 jour) n'incluant pas le coût des fluides	Forfait stand alimentaire sans condition de taille	200,00 €
	Manifestations municipales du type : Imagimômes, Grau Noël... n'incluant pas le coût des fluides	Forfait stand sans condition de taille	100,00 €
	Manifestations municipales du type hors Grau Noël et Imagimômes une journée n'incluant pas le coût des fluides	Forfait stand non alimentaire sans condition de taille	50,00 €

	Installation ODP hors dispositif (1/7 au 31/8) incluant les fluides	Forfait pour un stand alimentaire ou chariot alimentaire ou non alimentaire (ex. barbe à papa, ballons gonflables...)	250,00 €
--	---	---	----------

**Sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,
Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue »,
Conseiller départemental du Gard,**

Le Conseil municipal, après délibération :

- Se **prononce favorablement** sur ces propositions ;
- **Valide** ces tarifs ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à **signer** tous documents afférents à l'occupation du domaine public.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue »,
Conseiller départemental du Gard,
Docteur Robert CRAUSTE.

La secrétaire de séance,
Françoise DUGARET





Monsieur le Maire
 Mairie de la Commune de Camargue
 13010 Camargue
 France

Pour la prestation de Doctor Robert CHAÏBYE Maire
 Président de la Commune de Camargue - Territoire de Camargue
 Conseil départemental du Gard

Le Maire

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.

Le Secrétaire de la Commune
 François CHAÏBYE

Monsieur le Maire
 Président de la Commune de Camargue - Territoire de Camargue
 Conseil départemental du Gard
 Doctor Robert CHAÏBYE

Accusé de réception en préfecture
 030-213001332-20231108-DELIB2023-11-07-DE
 Date de télétransmission : 10/11/2023
 Date de réception préfecture : 10/11/2023